Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 39 (1980)

Artikel: "Fragments" du Roman de Troie

Autor: Lodge, Anthony

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-30615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Fragments» du Roman de Troie

Les spécialistes de Chrétien de Troyes connaissent depuis longtemps le ms. français 1420 de la Bibliothèque nationale, car il renferme les romans d'*Erec* et de *Cligès*¹. Toutefois, ceux qui se sont penchés sur la tradition manuscrite du *Roman de Troie* semblent ignorer jusqu'ici la présence de trois «fragments» de ce dernier texte sur le feuillet de garde à la fin de ce même volume – et ceci en dépit d'une mention fort claire dans le catalogue². Nous pensons qu'il serait utile de présenter ces «fragments» au public, malgré leur brièveté, d'abord parce que leur date n'est pas tardive, et ensuite parce qu'ils sont l'ouvrage d'un copiste anglo-normand – chacun sait le rôle important qu'ont joué les scribes insulaires dans la transmission des textes «occidentaux» du XII e siècle.

Les «fragments» en question figurent aux feuillets 58 r°, 58 v° et 59 r° du ms., et correspondent aux vers 14083-14200, 8627-8660 et 16799-16848 de l'édition Constans³. Ils sont répartis sur quatre colonnes et demie (avec en moyenne 45 vers par colonne): le feuillet 59, contenant les vers 16829-16848, ne possède la largeur que d'une seule colonne. Tout le reste de ce feuillet a dû rester blanc, car la moitié en a été coupée de haut en bas, sans doute pour servir ailleurs.

L'existence de ce blanc nous indique que ce ne sont pas à proprement parler des fragments: ils n'ont pas été détachés d'une copie plus complète du Roman de Troie. A ce titre nous notons également que les trois extraits se suivent directement les uns les autres sans rupture apparente⁴, et qu'ils figurent dans un ordre différent de celui où ils apparaissent dans le texte complet. Il est évident que nous sommes en présence non de fragments mais d'un petit recueil d'extraits, ayant pour sujet le héros Hector.

Le copiste qui a transcrit les textes de Chrétien dans B.N. fr. 1420 était légèrement picardisant et semble avoir travaillé à la fin du XIII e siècle. Par contre, la main qui a écrit nos fragments est anglo-normande et certainement antérieure à celle du reste du manuscrit. Cela se voit dans les lettres moins arrondies de nos fragments, bien que rien n'autorise à la faire remonter au delà du XIII e siècle. Il convient d'ajouter que la main qui se trouve sur le feuillet de garde est nettement moins soignée que celle du reste du manuscrit. La reliure en maroquin jaune-rouge est du début du XIX e siècle: sur le dos nous trouvons les couronnes et le N de Napoléon I^{er}.

¹ Cf. A. Micha, La Tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes, Genève (Droz) 1966, p. 34–35.

² Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits français, Paris 1868, t. I, p. 224.

³ Le Roman de Troie, éd. L. Constans, Paris 1904-1912, 6 vols (SATF).

⁴ Bien qu'un blanc (l'espace d'un vers) ait été laissé entre le deuxième et le troisième extrait, les premier et deuxième extraits se suivent sans interruption.

L'orthographe de notre scribe présente les plus importantes caractéristiques de l'anglo-normand du XIII e siècle:

- (I) o, ou francien est rendu presque partout par u, par ex. turs 14132, tut 14133, cusins 14137, etc. Il en va de même pour le o nasalisé: adunt 14083, funt 14091, etc.
- (II) eu francien (issu de o fermé) est rendu par u et exceptionnellement par ou, par ex. dolurus 14095, lur 14117, saingnur 14195, pruz 16813, dous 14113, etc.
- (III) oi francien (issu de e fermé ou de e suivi d'un yod) est rendu par ei, par ex. conrei 14100, Gregeis 14135, reis 14136, etc. Parfois le son est représenté par e poer 14199 ou par ai: estait 14108, faisait 8635, sait 8646, 14196, feissaient 8658.
- (IV) ie francien (issu de e ouvert ou de a sous l'influence d'un yod) est la plupart du temps rendu par e ou ei, même dans les mots où ce son ne suit pas une fricative: fere 14089, feir 14119, ben 16815, bein 14200, chevaler 8630, 8644, acer 14142, premer 14141, men 14168.
- (V) ue francien (issu de o ouvert) est rendu par eo jeofnes 14139 ou par oe soens 16844.
- (VI) qu (suivi de e ou i) est presque toujours rendu par k, par ex. unkes 14112, ki 14113, ke 14120, etc., une fois par ch chist 14111.
- (VII) L'affaiblissement de e muet chez notre copiste est attesté par le nombre de mots où manque le e final plai 14127, tut 8634, chescun 16800, diseint 16811, mer 16821 et par les vers où nous trouvons une syllabe supplémentaire compensant le e muet que le scribe ne prononçait probablement pas v. 14172, 8637, 16805, 16846.
- (VIII) La réduction des hiatus chez notre copiste semble être à l'origine de la mesure fausse (selon les critères continentaux) des vers suivants: 14088, 14105, 14139, 14182, 14186.
- (IX) Graphies anglo-normandes isolées: faere (= faire) 14093, meudir (= mieudre) 14106, fra (= fera) 14193, 16826, taunt (= tant) 16813, seecles (= siecles) 16823, od (= o) 14142, 8631.

Signalons enfin la forme *crual* 14088 à côté de *cruel* 14812. Celle-là se trouve dans le manuscrit de Tours de la *Chronique* de Benoît de Sainte-Maure⁵. Dans les deux cas le mot paraît être monosyllabique pour notre copiste.

Que nos fragments aient été copiés en Angleterre n'est pas, croyons-nous, sans importance. A propos des fragments de Bâle et de Bruxelles du Roman de Troie (également anglo-normands) P. Meyer écrivit: «ils contiennent, selon moi, une fois débarrassés de quelques incorrections dues au copiste, le texte le plus pur que nous ayons de l'œuvre de Benoît». Le manuscrit de Milan (M²) a toujours été reconnu comme le meilleur manuscrit complet du Roman de Troie et M.P. Wunderli en a signalé récemment l'origine justement insulaire. Nul ne prétendrait que l'origine anglo-normande

⁵ C. Fahlin, Etude sur le manuscrit de Tours de la Chronique des Ducs de Normandie par Benoît, Uppsala 1937, p. 28-31.

⁶ R 18 (1889), 72.

⁷ VRom. 27 (1968), 27-49.

d'un manuscrit d'un texte «occidental» comme le *Roman de Troie* soit une garantie d'authenticité. Nous dirons simplement qu'avec un manuscrit de la première moitié ou du milieu du XIII e ce n'est pas mauvais signe.

Qu'en est-il donc du texte du *Roman de Troie* présenté par nos fragments? Il faut dire qu'à part les déformations dues à l'origine anglo-normande du scribe, notre copie n'est pas très soignée: elle offre un nombre considérable de fautes grossières dont la plupart sont d'origine purement visuelle – v. 14126, 14136, 14169, 14174, 14189, 14199, 8631, 8642, 8656, 16815, 16841, 16845, 16848. Le vers 14140 manque et les deux vers des couplets 14199–142008 et 8631–8632 sont intervertis. En plus, nos fragments offrent bon nombre de leçons qui, tout en étant acceptables, ne sont pas attestées dans d'autres mss. du *Roman*: v. 14086, 14091, 14094, 14106, 14107, 14119, 14120, 14135, 14141, 14153, 14160, 14164, 14177, 14179, 14185, 14187, 8632, 8641, 8658, 16804, 16808, 16811, 16812, 16814, 16818, 16839.

Reste à examiner les variantes de nos fragments qui se retrouvent parmi les leçons des autres manuscrits du *Roman de Troie*. Pour cela nous nous sommes reporté au travail de L. Constans. Cet érudit a collationné en entier les variantes de sept manuscrits complets du texte – M^2 , F, N, M^1 , E, K, M^9 – et éventuellement des variantes qu'il a prises dans d'autres manuscrits selon les critères qui sont (pour nous) difficiles à déceler. D'après lui les manuscrits du *Roman de Troie* se divisent en deux familles α et β ayant chacune deux sous-groupes ν (M^2 , A, A^2 et R) et ν (F, N et L), et ν (M^1 , E, H et J) et ν (K, M, B, C, I et ν 1).

Lorsque nous examinons les rapports entre nos fragments et ces quatre grands groupes de manuscrits, nous trouvons que nos fragments se rapprochent le plus des manuscrits appartenant au groupe v. Abstraction faite des variantes purement orthographiques, les leçons de nos fragments se retrouvent dans le groupe v 31 fois, z 22 fois, y 17 fois et x 12 fois. Lorsque nous prenons les manuscrits individuellement, nous découvrons que nos fragments n'en suivent aucun d'une manière absolue. Cependant, une comparaison du nombre de variantes communes entre nos fragments et les sept manuscrits principaux montre une préférence pour M^2 sur tous les autres: $M^2 - 18$; E - 15; K - 15; M - 13; $M^1 - 12$; F - 10; N - 10. Nos fragments s'accordent avec M^2 six fois lorsque celui-ci se trouve isolé en face des six autres manuscrits: v. 14090, 14102, 14117, 14123, 16811, et 16817. Bien qu'il soit exclu que nos fragments dérivent de M^2 – celui-ci possède des leçons particulières que notre copiste n'aurait pas pu ramener aux leçons de la majorité des manuscrits sans les connaître m^2 – il est évident qu'ils appartiennent à la même tradition, peut-être insulaire.

Pour la tradition manuscrite du Roman de Troie, nous croyons que l'intérêt de nos fragments est double. D'une part, pour les 201 vers qu'ils renferment, il se peut que

⁸ Les deux vers se trouvent également intervertis dans le ms. F.

⁹ t. VI, p. 1-105, surtout p. 105. Dans ce qui suit nous conservons les sigles des manuscrits donnés par cet éditeur.

Nous pensons par exemple aux leçons de M² aux v. 14092, 14093, 14121–14122, 14127–14128.

nos fragments aient conservé certains traits du *Roman* qui ont été éliminés des manuscrits continentaux. D'autre part, ils contribueront peut-être à l'estimation de la valeur relative des manuscrits complets; en particulier, ils confirment à notre sens la haute valeur du manuscrit de Milan injustement traité par Constans comme «le plus capricieux de tous»¹¹.

Pour l'édition des fragments qui suit, voici comment nous avons procédé. Les abréviations sont en général faciles à résoudre. Nous avons conservé le signe qui représente et, parce que dans certains cas le scribe aurait peut-être écrit e plutôt que et. Nous avons toujours rendu l'abréviation ml't (14197, 14181, 14182, 16807, 16830) par mult, bien que le mot s'écrive en toutes lettres soit mult (14148), soit mut (16828). Nous avons rendu l'abréviation des consonnes nasales toujours par n. Nous imprimons le signe § chaque fois que le signe qui lui ressemble paraît dans la marge du manuscrit. La ponctuation que nous avons adoptée est celle employée dans l'édition Constans. Nous avons corrigé les fautes évidentes seulement là où il suffit d'ajouter deux ou trois lettres. Ces additions sont signalées par la présence de crochets carrés. Nous avons laissées telles quelles les «corruptions» du texte dues à la langue de copiste.

Adunt i avint Achillès, (f. 58a) e si sachez que pesant fes 14085 charga a ceus de mantenant: la suit un fereïz si grant qu'en ne parot ja mes de tel, de si crual, ne de si mortel. Fere compaigne ot Achillès; 14090 Troiens requerent si de près, qu'a cent en funt le chef voler e de la place remüer. Mais ne fu pas leger a faere: ne me retrait en nul lu Daire 14095 que si dolurus fereïz ne si estrenge chapleïz i eüst eü autre feiz. La fu Ecthor si en destrez e si gregé, n'en dirrai plus, 14100 [que] sur le conrei Troïlus [le] seuserent par destresce. [Dous] hauz contes de grant noblesce, [de] la vile de Troie nez, riches, vassauz et honurez; -

11 t. VI, p. 85.

14094 lu: graphie anglo-normande. Cf. M.K. Pope, From Latin to Modern French, Manchester 1934, § 1166, 1168.

14100-14103 Trou dans le ms. Cf. 14189-14191.

seuserent: ce mot n'a pas de sens. Le trou dans le ms. à cet endroit en rend la restitution difficile, à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur pour reüserent.

14105		ceo ert Lacaon de Porte Cee,
		meudir de lui ne porte espee;
		l'autre cunte Eüforbïus,
		ki sire estait de Chastel Clus:
		ceo ert un mervillus repaire
14110		en la forest de Munt Esclaire; -
		cuntes erent chist de grant nuns;
		unkes Hector n'ot compaignuns
		ki plus vausissent de ces dous.
		Irié dut estre & anguissus,
14115		quant veiant lui & asez près
		les li ocist danz Achillès.
		N'orent lur testes si armees
		qu'il ne lur ait des bus sevrees.
		Oi a damage feir e grant,
14120		ke des autres i perdent tant,
11120		si Troïllus targast un poi,
		n'eüst Hector meis dis meis joie.
		De la place s'ert remüez,
		e si i ot perdu asez
14125		dé plus vassaus de sa conpaigne.
14123		La criere li escreve et saingne
		de une plai, mes n'est pas dit cum il l'ot ne ki la li fit.
	0	
14130	§	Quant il se vit ensanglantez (f. 58b)
14130		e par force del champ tornez,
		e vit Helene & ses sorurs
		e set cent dames par les turs,
		ire ot & hunte tut ensemble;
		de maltalent fremit e tremble.
14135		Vire desvez contre Gregeis.
		Merïon[ès], un riches reis, -
		cusins ert Achillès germeins,
		del reiaume de Lidïens;
		jeofnes esteit, de poi d'age,
14140		
		cel a Hector ateint premer:
		od l'espee trenchant d'acer
		li trenche l'elme & la ventaille,
		que la cervele & la curaille
14145		li espant tute. Cil chez morz.
		N'ora ja mes hum tel efforz
		cum il fist ici tut sus.
		Achillès fu mult anguissus
1960		(a) V (V)

14106 meudir: graphie de mieudre.
 14122 meis dis meis: l'emploi de dis au lieu de des indique que le copiste a réinterprété ou ma compris cette expression. Cf. K. SNEYDERS DE VOGEL, N 27 (1942), 278.
 14126 criere ou triere: erreur évidente pour chiere.
 14145 chez: graphie de chiet.

14150		de sun cusin, k'il vit murir. Hector quida desavancir:
		d'une lance grosse & trenchant li vait duner un cop si grant
		que les es de l'escu percerent
		e les manocles desmaillerent.
14155		Pur poi les dous deiz de la main
		ne li trencha trestut a plain:
		n'est pas nafrez a mahaigner
	90011	n'a lestur guerpir ne lasser.
	§	Hector se rest vers lui enpeint:
14160		dous cops sur l'elme l'a enceint,
		si que enz el chef unt fet lur merc
		quinze des mailles del hauberc;
		n'i ot cele sanc n'en traisist.
- Carvananan		Ne l'un ne l'autre ne se rist.
14165		Hector li dit: «Sire Achillès,
		ja ne vus trahez de mei se près
		ne me retraie plus de vus.
		Mais cest men brand est perillus;
		laiz est [e] tainz de sanc de reis,
14170		qu'il s'en est hui muillez en treis:
		tant en a tret, tut en sunt freit.
		Mais s'en cel vostre teste ne beit,
		si que esclaz de la cervele
		vougent el plat de la semele,
14175		ne serra ja resazïez;
		e si vus vus en eslogniez, (f. 58c)
		jeo en quidereie acumplir
		sun desirer e sun plaiser.
		Mult grant sei a de beivre en vus:
14180		de riens n'en est si desirus.»
	§	Achillès fu mult orgeillus,
		fel e cruel e mult aïrus;
		nel supleia ne tant ne quant:
****		«Hector», feit il, «maveis semblant
14185		en fesïez orainz naguaire,
		quant vus vus meistes el repaire:
		le dos virastes a noz gent
		pur remirer celes dedenz,
		[k]i ne vus [en] sevent nul gré.

14160	enceint: emploi très insolite du verbe enceindre qui normalement avait le sens de
	'entourer'.
14168	Le ms. porte ceist avec i exponctué.
14169	Le ms. porte rais avec a exponetué et remplacé par e dans l'interligne.
14174	semele: erreur évidente pour lemele.
14178	plaiser: forme anglo-normande. Cf. Pope, op. cit., § 1314.
14188	remirer: ou peut-être remuer.
14189-14191	Trou dans le ms.

Anthony Lodge

14190		[P]lus laiz ne plus ensanglanté [n]e ne vei jeo nul que jeo vei vus; de teu chose estes desirus
		que vus fra descumpaingner
		de vus e de cel brand d'acer:
14195		autre saingnur avra, sanz faille,
		ainz que sait fins de la bataille;
		mes ja nel purra mais porter
		cil [qui] meins face a reduter
14200		que vus, ceo savun bein de veir,
14199		ki tel force ait ne tel poer.
8627	§	Hector esguarde près de sei,
		choisi le dolurus turnei
		u tant bone halme retentissent
8630		e tant bon chevaler finissent.
8632		Or serra ja li turnei bons:
8631		cele part puint od mil dé fons.
		Kar Ascalor d'Orcomenie
		o tut sa grant conpaignie
8635		faisait sucurs Menetreus:
		ja lur remansist Troïlus,
		li autre fuissent u mort u pris,
		[petit] en eschapast de vis.
		[Hector] et cil d'Orcomenie
8640		sunt avenu a l'eskermie:
		les forz escuz s'entrefundrerent
		tant cum les lances lu[r] durrerent;
		après traistrent les brand d'acer.
		La ot ocis meint chevaler.
8645		Hector fait mervailles de sei,
		or volt k'i sait mustré al dei:
		si serra il le jur de mainz;
		sovent fait jeter criz & plainz. (f. 58d)
		Dient Gregeis que mar le virent.
8650		Des murs de Troie le remirent:
		sovent le veient tresturner,
		sovent chacer, sovent joster,
		sovent ferir, sovent ocire,
		sovent Grezeis mettre a martire,
8655		sovent faire tels envaïes
		dunt meint dé lur perdent les vies;
		sovent rescut ses compainuns.

14191	ne: le deuxième ne résulte sans doute d'une dittographie.
8629	bone halme: heaume est masculin en ancien français, le e final de bone étant para-
	sitique. Le ms. porte retensissent avec s exponctué et remplacé par t dans l'interligne.
8631	fons: erreur évidente pour sons.
8636	ja: ou la?
8638-8639	Le premier mot de ces deux vers est effacé dans le ms.
8656	perdent: difficile à lire

8660		Pur lui feissaient oraisuns, ki Deu sun cors garde et defende & ke sainz & salf le lur rende.
16799 16800	§	Oiez que firent li treis sage. Desuz, devant chescun image, firent lampes d'or alumer en reverence de l'auter.
16805		Teus est li feus, ja n'esteindra ne ja nul jor ne remeindra: kar une piere est de tel nature que tuz jurz art & tut jurz dure. Cher refu mult le pavement,
16810		ke il ert tut de fin argent. E s'i ot d'or plus de set listes, u en grec ot lettres escrites. Ço diseint li premer mot: ci gist le cors Hector trestot,
16815		cil ki taunt fu pruz de sei, Achillès l'oscist al turnei. Mes tant vus [en] met ben defors, nel conquit mie cors a cors, ungkes ne nasqui chevaler,
16820		dès le premer jusqu'al derier, vers qui n'eüst defensiun. Ne trovun pas ne ne lisum que unkes sun per nasqui de mer, si pruz, si fort, si combatere.
16825		Dès que li seecles cummença, ne ja mes tant cum il durra, ne nasqui nul de sa valur, ne ne fra ja mes a nul jur. Dé vaillanz fu li sovereins,
16830		mut par ocist reis de ses meins: kar il ocist Proteselaus (f. 59a) ki mult par fu pruz & vassaus; e si ocist rei Patroclus,
16835		reis Merïun, reis Scedïus, reis Boëtès, reis Protenor, reis Santipus, reis Helpinor; e si ocist Arcilogus, Orcemeus & Dormïus, Polixenard, reis Ifidus,
		Pilotetès, & Leotetès, Phillippus & Merïonès.

16800	chescun image: image est d'habitude féminin et parfois masculin en ancien français.
16803	Le ms. porte estendra avec i ajouté dans l'interligne.
16811	diseint: forme anglo-normande. Cf. POPE, op. cit., § 1292.
16828	Le ms norte des avec s exponctué

Anthony Lodge

16840 E si vesquit douz ans u mes,

destruit fussent li enermi; mes Aventure nel suffri ne Envie ne Destiné:

trop ot as soens curte duré.

16845 Des riches dus ne des [de]meignes,

des ammirauz, ne des cheveteignes, dunt il ocist mes de treis cenz, jus est ci fait remembre[me]nz.

Aberdeen Anthony Lodge